

La <u>COMMUNE DE VERBERIE</u>, propriétaire depuis les années 1980 du château d'Aramont, a lancé un audit global concernant l'édifice entre juin et novembre, afin d'évaluer les travaux nécessaires à sa remise aux normes. Ainsi, de nombreux problèmes ont été recensés, et des travaux importants sont à prévoir, pour un coût de 3 millions d'euros, qui comprend l'aménagement intérieur. Une première tranche de travaux sera lancée concernant le corps central du château, pour un montant compris entre 300 000 et 400 000 euros, d'ici à la fin de l'année 2019.